



Police

Zone de police
« La Mazerine »
n° 5269

-
La présidente
-

AVIS DE PUBLICATION

En sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil de police a examiné les points suivants :

En séance publique

1. **Approbation du PV du 21 décembre 2020 (partie publique) – Vote**
2. **Budget 2021 – douzièmes provisoires – Vote**

Le budget 2021 de la zone de police « La Mazerine » ne pourra être arrêté par le Conseil de police dans les délais requis. Il s'impose cependant d'assurer la continuité du service public et de permettre à la zone de police d'assurer ses diverses missions ainsi que de pourvoir aux dépenses obligatoires.

Dès lors, le Conseil autorise l'utilisation de crédits provisoires pour les mois de janvier, février et mars 2021.

3. **Appel aux candidatures pour le mandat de chef de corps de la zone de police la Mazerine (ZP 5269) – Déclaration de vacance et commission de sélection - Vote**

La demande de mise à la pension a été introduite par Monsieur Alain RUMMENS en date du 1^{er} janvier 2021. Sa date effective de mise à la pension est fixée au 1^{er} janvier 2022.

Afin d'assurer la continuité de la direction de la Zone de police La Mazerine, il incombe au conseil de police la tâche de démarrer la procédure de désignation du mandat de chef de corps

Sur proposition du collège de police, le conseil déclare vacant le mandat de chef de corps de la Zone de police La Mazerine (ZP 5269) ; fixe la catégorie de mandat dans laquelle le mandat à pourvoir est réparti à la catégorie 2 ; fixe la date de mise en place du mandat de chef de corps au plus tôt à partir du 1^{er} janvier 2022 ; fixe le lieu habituel de travail : Route de Genval 157-159, 1380 Lasne ; fixe le délai endéans lequel l'acte de candidature doit être introduit pour être recevable au 8 mars midi ; choisit de faire appel à une commission locale de sélection et détermine la composition de la

commission locale de sélection.

4. Présidence de la zone - Prise d'acte

Le Collège de police, dans sa délibération du 15 janvier 2021 stipule que la présidence sera cédée de Madame Patricia LEBON, Bourgmestre de Rixensart à Madame Laurence ROTTHIER, Bourgmestre de Lasne en date du 1^{er} février 2021.

Le Conseil de police de prend acte du changement de présidence à partir du 1^{er} février 2021.

5. Divers

Les conseillers DUCHENNE et PECHER informent le conseil de leur démission.

A huis clos

1. Approbation du PV du 21 décembre 2020 (partie huis clos) – Vote

La liste ci-dessus ainsi que l'ordre du jour peuvent être consultés au siège de la zone de police, commissariat central, route de Genval, 157-159 à 1380 Lasne, dès ce vendredi 29 janvier 2020 pendant 10 jours.

Le Chef de zone,

Alain RUMMENS
Commissaire divisionnaire de
police

La Présidente,

Patricia LEBON
Bourgmestre de Rixensart